

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

ASSOCIATION LES SAINTEXUPÉRIENS

28 SEPTEMBRE 2020

Personnes présentes : Pierre Anxionnaz, Marie Barra, Régis Bertholet (proviseur de la Cité scolaire Saint-Exupéry), Claude Blondeau, Marie-Dominique Bossert, Anne-Catherine Branche, Catherine Cerutti, Coralie Clavier, Lucienne Fraizy, Colette Godon, Stéphanie Kaickinger, Marie-France Leclercq, Pascale Payot, François Perrier (élu BSM), Delphine Poncet, Sophie Rousseu, Cécile Utile-Grand (élue BSM et conseillère départementale), Marie-Annick Verguet.

Personnes excusées : Anne Bautrait, Aline Cerdan, Erick Lecocq, Christine Nouvel, Nathalie Peytavin, Ganaël Pincot, Noëlle Roccia, Damienne Tétaz.

Mmes Françoise Besnard (élue BSM, adjointe aux sports et de la commission jeunesse et sports de l'interco) et Cécile Mulot (élue BSM, adjointe à la culture et au social)

L'assemblée générale extraordinaire a été convoquée en vue de la modification des statuts d'origine.

Plusieurs points sont examinés :

Article 2

L'objet de l'association est modifié afin de correspondre pleinement à la réalité du travail de l'association qui a évolué depuis sa création.

Cette nouvelle formulation permet à l'association d'adhérer à l'Union Départemental des Associations des Familles de Savoie soit l'UDAF73.

Article 3

Il est spécifié que l'association installera son siège social à la création d'une maison des associations. L'autorisation de maintenir le siège social à la Cité Scolaire pour l'instant a été accordé par le Proviseur Monsieur Régis Bertholet.

Article 6

Les valeurs sur lesquelles s'appuie l'association sont précisées.

Article 11

La procuration par voie électronique à partir d'une messagerie personnelle est autorisée.

Les rôles à minima des différentes personnes du Conseil d'administration sont précisés.

Le bureau est constitué de deux coprésident-e-s, un-e trésorier-e- et une secrétaire

Article 13

Le travail qui incombe à l'association en vue d'accomplir ses missions est détaillé.

La notion d'évaluation-conseil du travail de l'association par les partenaires professionnels et institutionnels est introduite.

Fait à Bourg-Saint-Maurice , le 28 septembre 2020

Coprésidente

Coralie CLAVIER



Coprésidente

Marie-Annick VERGUET



Secrétaire

Colette GODON



Secrétaire

Sophie ROUSSEU-DAVID



Trésorière

Pascale PAYOT

